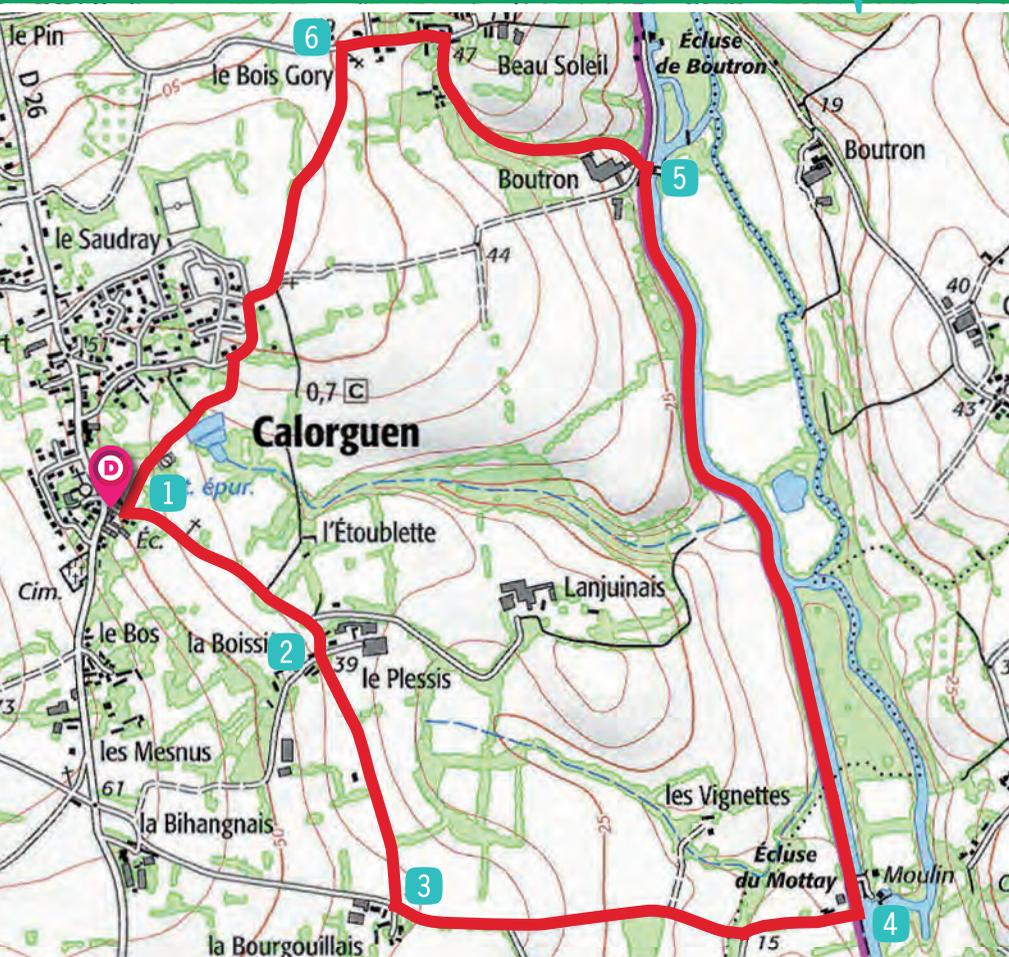


CHEMIN DES ÉCLUSES ★ CALORGUEN

Depuis le bourg de Calorguen, arpentez la campagne qui vous emmène au bord du canal d'Ille-et-Rance, entre les écluses du Mottay et de Boutron.



5,8 km 1h30



D Départ : parking du four à pain, face à la mairie

Coordonnées GPS Départ
48°24'32.7"N 2°01'41.3"W

CHEMIN DES ÉCLUSES PAS À PAS



- 1 Face au four à pain, remontez à droite pour tourner à gauche. Vous empruntez une route goudronnée entre les pâturages, en direction du Plessis.
- 2 Au village du Plessis, vous pouvez apercevoir à votre gauche la propriété de Lanjuinais (privée). Autrefois propriété des seigneurs d'Yvignac et de Ferron, elle est aujourd'hui celle de l'ancien champion cycliste Bernard Hinault. Continuez jusqu'à la Bourgouillais.
- 3 Au carrefour, prenez à gauche en direction de la Rance. Suivez ensuite la direction de l'écluse du Mottay.



4 Vous apercevez l'écluse du Mottay en aval et le moulin avec sa roue à aubes. Vous pouvez distinguer la Rance canalisée de la vieille Rance qui se trouve un peu plus à l'Est. Empruntez le chemin de halage par la gauche jusqu'au manoir de Boutron.

5 À Boutron, prenez à gauche au niveau du pont vert (ne pas le traverser), et montez tout en haut de la côte.

6 Une fois passé le lieu-dit Beau Soleil, prenez la dernière à gauche en haut de la côte. Au carrefour face à une zone d'habitations, tournez à gauche. À la deuxième intersection, laissez les maisons derrière vous et prenez à gauche pour rejoindre l'église.



MANOIR DE BOUTRON (PRIVÉ)

En 1409, Alain de Ferron, seigneur de Boutron, est le compagnon d'armes du connétable Olivier de Clisson et reçoit en legs un cheval de 66 livres. Ce manoir appartient donc à la famille Ferron au début du XV^e siècle, jusque dans les années 1980. À droite du bâtiment situé en bordure de la Rance se trouve un pigeonnier de forme carrée.

